22ème Concours de langue française

Jumelage *Bordeaux - Fukuoka*

1er Prix : < **Prix de l'Ambassade de France IFJ** avec le soutien d' All Nippon Airways>

- **un billet d'avion ANA, Fukuoka – Bordeaux**

< **Prix de la ville de Bordeaux** >

- **les frais de séjour et d'hébergement**
- **un stage linguistique d'un mois à l'Alliance Française Bordeaux Aquitaine**

※ **De nombreux cadeaux à gagner pour les participants !**

Date : Samedi 23 mai 2020

Lieu : Institut français du Japon - Kyushu

2-12-6 Daimyo, Chuo-Ku, Fukuoka Tel : 092712 0904

Organisateurs :

Parrainage :

Avec le soutien de :

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 - Organisation générale

L'Institut français du Japon - Kyushu, la Ville de Fukuoka et la Ville de Bordeaux organisent un concours d'éloquence en français.

Article 2 - Modalités de participation

Le concours est ouvert à toute personne de plus de 18 ans et résidant dans la préfecture de Fukuoka durant toute l'année 2020. Le niveau minimum requis est celui du A2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Ne peuvent être candidats :

- les personnes dont le français est la langue maternelle ou dont l'un des parents a le français comme langue maternelle ;
- les personnes ayant séjourné en France ou dans un pays francophone pendant une durée supérieure ou égale à un an ;
- les personnes enseignant le français.

Article 3 - Inscriptions

Les formulaires d'inscription sont à retirer, soit auprès du secrétariat ou du site Internet de l'IFJK, soit de l'université de rattachement. Ils doivent être retournés à l'accueil de l'Institut avant le **samedi 16 mai 2020**.

Article 4 – Présentation des travaux

Les candidats seront invités à se présenter le samedi 23 mai 2020 pour une présentation des travaux devant un jury. Chaque candidat devra prononcer un discours de cinq à sept minutes sur le sujet de son choix en lien avec la ville de Bordeaux (vin, gastronomie, patrimoine mondial, etc....). Il ne pourra disposer d'aucun texte ou matériel durant l'épreuve. A l'issue de la présentation, le jury posera des questions sur le sujet du discours ou le parcours du candidat durant un temps n'excédant pas 5 minutes.

Article 5 – Composition du jury et choix du lauréat

Le jury est composé d'une personne représentant la Ville de Fukuoka, du directeur des cours de l'Institut français et de deux professeurs de français des universités du Kyushu. Le lauréat sera choisi en fonction de la qualité de son exposé, de son aisance dans les échanges oraux, ainsi que de sa capacité à prouver sa motivation.

Article 6 - Prix

1er prix : < Prix de l'Ambassade de France IFJ avec le soutien d'All Nippon Airways>

- 1 billet d'avion ANA, Fukuoka - Bordeaux (A/R, avec une correspondance en Europe)

< Prix de la ville de Bordeaux >

- 1 séjour linguistique d'une durée d'un mois (période à déterminer) à l'Alliance Française Bordeaux Aquitaine. Plus d'informations : http://www.alliance-bordeaux.org ;

- Les frais d'hébergement chez l'habitant ;
- Les frais de séjour à travers une bourse de 300 €;

2ème prix : < Prix de l'Institut>

- 1 cours de français (1 session) offert par l'Institut

D'autres prix seront proposés aux participants (goodies, vin de bordeaux etc.)
Le lauréat est tenu d'informer l'Institut français dans les 7 jours suivant l'annonce des résultats de son acceptation du prix. Dans le cas où le lauréat, pour quelque raison que ce soit, ne pourrait se rendre en France aux dates qui seront proposées, il perdrait automatiquement le bénéfice du concours qui serait alors attribué au second lauréat, et ainsi de suite.

Article 7 - Remise des prix

Les résultats seront annoncés au cours du cocktail organisé à l'issue du concours le samedi 23 mai 2020 (horaire à préciser en fonction du nombre de candidats).

Article 8 - Promotion du concours

En tant qu'Ambassadeur du jumelage Bordeaux-Fukuoka, le lauréat du premier prix s'engage à répondre aux sollicitations de la Ville de Fukuoka et de l'Institut français du Japon pour promouvoir cet échange.

Article 9 - Utilisation des données

Les candidats autorisent l'Institut français du Japon – Kyushu à utiliser leur image dans le cadre de la promotion de cette manifestation et pour les éditions à venir.

Article 10 - Déroulement de l'événement

L'organisation de ce concours peut être soumise à des changements, voire être annulée en cas de catastrophe naturelle ou de cas de force majeure.

Renseignements et inscriptions : Mika KIHARA, Institut français du Japon - Kyushu
e-mail : mika.kihara@institutfrancais.jp Tel : 092.712.0904 Fax : 092.712.0916

Concours de langue française

Jumelage *Bordeaux-Fukuoka*

Formulaire d'inscription

à retourner avant le samedi 16 mai 2020
à l'accueil de l'Institut français du Japon - Kyushu
ou par courriel : mika.kihara@institutfrancais.jp
Tel : 092.712.0904 Fax : 092.712.0916

Nom	
Prénom	
Age	
Pour les étudiants :	
Université	
Etudes suivies	
Année(s)	
Adresse	
Téléphone	
Courrier électronique	
Intitulé de la présentation orale	

«En m'inscrivant à ce concours, je déclare sur l'honneur remplir les conditions prévues par le règlement du concours (cf. art. 2) »

Date :

Signature :